

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 44

N°072

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Sozig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Désignation d'un représentant au conseil de concertation de la résidence sociale COALLIA Opale.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 1<sup>er</sup> décembre 2000 ;

Considérant que COALLIA a mis en place un conseil de concertation au sein de la résidence sociale Opale ;

Vu l'article 1 du protocole de fonctionnement du conseil de concertation adopté par COALLIA, pour la résidence sociale Opale sise 56, rue des Fillettes à Aubervilliers ;

Considérant qu'afin de garantir le dialogue avec l'organisme gestionnaire, avec la communauté des résidents accueillis au sein de la résidence sociale COALLIA Opale et notamment avec le quartier et les riverains, il convient qu'un élu municipal soit désigné afin de siéger au conseil de concertation de l'établissement ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

**DELIBERE :**

**DESIGNE** Monsieur Philippe ALLAIN pour représenter la ville d'Aubervilliers, au sein du conseil de concertation de la résidence sociale Opale, située 56, rue des Fillettes à Aubervilliers et gérée par COALLIA.

La Maire,

Karine FRANCKET

